

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/73

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 19 novembre 2013

L'an deux mille treize et le dix-neuf novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 08 novembre 2013.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 14 présents : 10
votants : 11*

Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

*Présents : M. Mr MAURIN – VOLLE – CORNET – TESTON – HILAIRE
– SALA – BEUGNET – JOLLIVET – BOUAZZA – CROZIER.*

Excusés : Mr AUZAS.

Mr VERNET a donné procuration à Mr TESTON

Absents : Mr DELAUZUN - FIALON

Mme SALA a été élue secrétaire.

Objet : DM1 – Budget Assainissement – Vote de crédits supplémentaires.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'apporter les modifications budgétaires suivantes au BP 2013 du Budget Assainissement :

2013 / 194

HP

1°) Section de fonctionnement :

Chapitre	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
70	70611	Redevance d'assainissement		+ 3900
011	6226	Honoraires	+ 3000	
011	6061	Electricité	+ 900	
TOTAUX			+ 3900	+ 3900

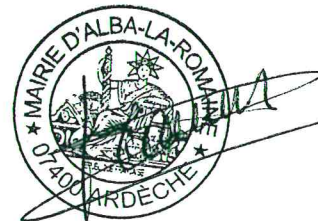
2°) Section d'investissement :

Chapitre	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
041	2762	Créance sur transfert de droit	+ 210	
16	1641	Emprunts	+ 210	
041	2315	TVA sur installation technique		+ 210
27	2762	Créance sur transfert de droit		+ 210
TOTAUX			+ 420	+ 420

Le Conseil Municipal charge son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 19 novembre 2013.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 20 novembre 2013.
LE MAIRE
Pierre MAURIN.



.../...